



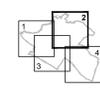
PLAN DE ZONAGE ET RESERVATIONS
PLANCHE 2

REVISION ARRÊTÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 03/09/2009
REVISION APPROUVÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 04/10/2010



Place du Marché
17610 SAINT-BRICE
Tél : 05 46 91 46 20
Fax : 05 46 91 41 12
urbanisme@st-brice.fr

PIECE N° 3.0
Echelle 1/2500



Echelle 1/5000

N°	Description	Localisation
1	Ornière vert	Bois de la Chapelle
2	Ornière	Bois de la Chapelle
3	Herminette	Bois de la Chapelle
4	Parcours du Sud-Ouest	Bois de la Chapelle
5	Ornière	Bois de la Chapelle
6	Ornière vert	Bois de la Chapelle
7	Ornière	Bois de la Chapelle
8	Ornière	Bois de la Chapelle
9	Ornière	Bois de la Chapelle
10	Bulle d'écoulement	Bois de la Chapelle
11	Bulle d'écoulement	Bois de la Chapelle
12	Bulle d'écoulement	Bois de la Chapelle
13	Bulle d'écoulement	Bois de la Chapelle
14	Bulle d'écoulement	Bois de la Chapelle

TABLEAU DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE PROTÉGÉS
AU TITRE DE L'ARTICLE L123-1 alinéa 7 DU CODE DE L'URBANISME

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

Zone naturelle

- N** ZONE NATURELLE
- Ng** SECTEUR CIRCONSCRIVANT LE GOLF DE VILLAVOÛVROT DE VUD
- NP** ZONE NATURELLE PROTÉGÉE

Autres éléments

- ESPACE BOISE CLASSE
- EMPLACEMENT RESERVE
- SECTEUR SOUMIS AU RISQUE D'INONDATION DE LA VALLEE DE LA SOLOIRE (INFORMATION ISSUE DE L'ATLAS DES ZONES INONDABLES)
- SECTEUR SOUMIS AU RISQUE D'INONDATION DE LA V LA CHARENTE (PPRI)
- PETIT PATRIMOINE
- CHANGEMENT DE DESTINATION

LEGENDE

Zones urbaines

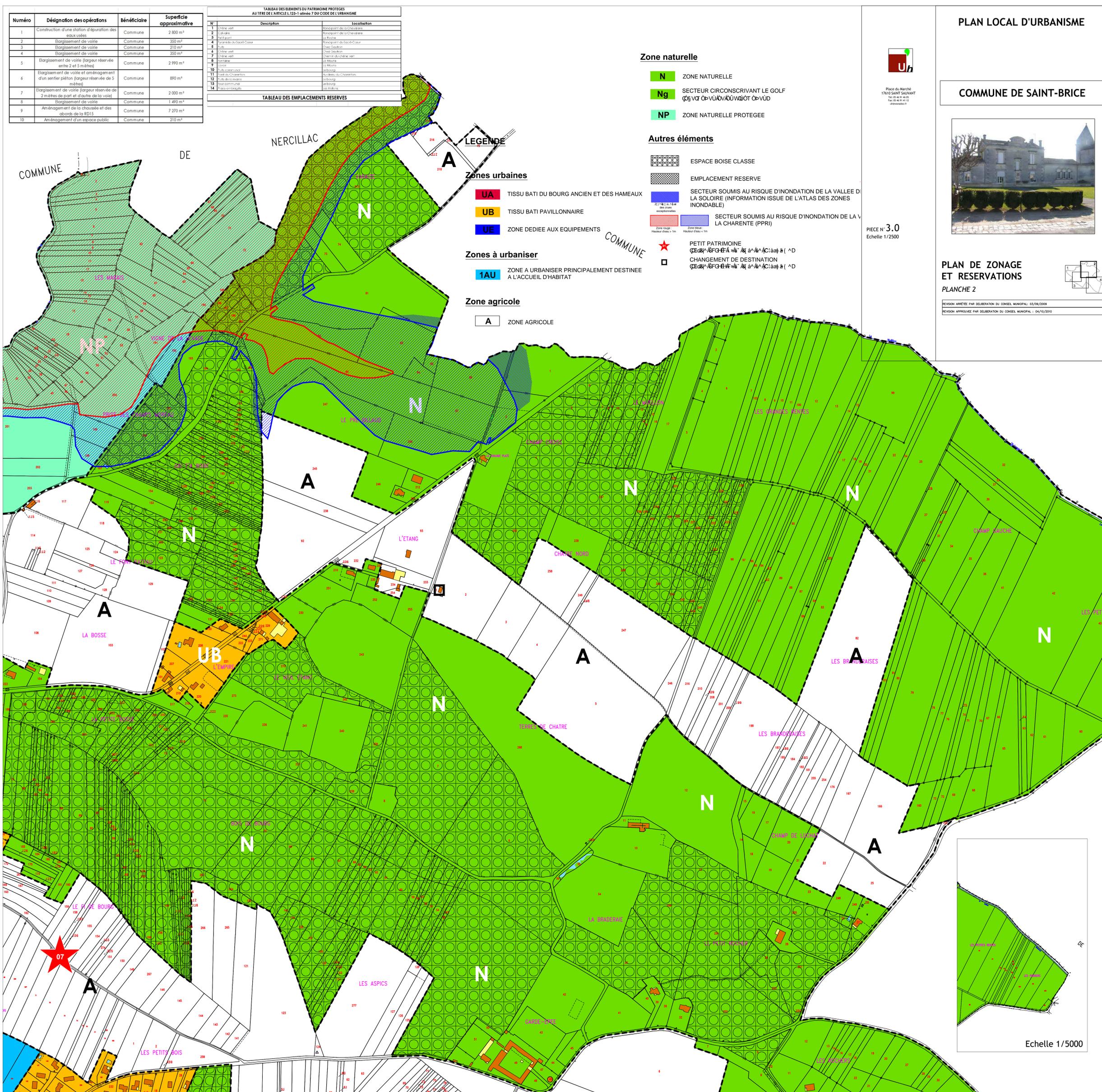
- UA** TISSU BÂTI DU BOURG ANCIEN ET DES HAMEAUX
- UB** TISSU BÂTI PAVILLONNAIRE
- UE** ZONE DÉDIÉE AUX ÉQUIPEMENTS

Zones à urbaniser

- 1AU** ZONE À URBANISER PRINCIPALEMENT DESTINÉE À L'ACCUEIL D'HABITAT

Zone agricole

- A** ZONE AGRICOLE



COMMUNE

DE

NERCILLAC

COMMUNE

DE